

Forgeron·ne-Ferronnier·e

Avant de commencer

Le terme « forgeron » vient du verbe « forger », qui a également le sens de « créer », « imaginer » et « inventer ». Le métier de forgeron apparaît avec la découverte des métaux (5000 av. J.-C.) et devient rapidement une activité centrale dans les villes et villages. Le forgeron permettait de créer des objets résistants pour tous types de domaines : agriculture, armée, bijoux, monnaies... Jusque dans les années 70, les forgerons étaient encore appelés pour la réalisation des différentes machines agricoles (faucheuses, herses etc.) avant que leur conception soit industrialisée et automatisée par des entreprises de sidérurgie. Aujourd'hui, le·la forgeron·ne-ferronnier·e se doit d'être très polyvalent·e. Il·elle peut réaliser à la fois des grilles, portails, rampes, ferrer des chevaux et vendre des couteaux forgés dans son atelier.

Le métier de forgeron·ne-ferronnier·e

Le·la forgeron·ne-ferronnier·e est un·e artisan·e spécialisé·e dans le travail du métal (acier, fer, bronze, cuivre, aluminium, laiton...). Grâce à différentes techniques comme la traction, le pliage, la compression ou le poinçonnage, utilisées sur le métal « à chaud », il·elle le transforme et l'assemble à sa guise. L'artisan·e est un·e artiste créateur·trice ; on parle souvent d'artisan·e d'art. Il·elle créé·e depuis les simples grilles et portails jusqu'aux objets décoratifs les plus extravagants.

Il·elle peut travailler à partir de plans techniques fournis par ses client·es, ou bien selon son inspiration. Un sens artistique et une bonne connaissance du dessin, qu'il soit géométrique ou artistique, sont essentiels car le·la forgeron·ne travaille toujours à partir d'esquisses, de mesures et de repérages. Les pièces seront alors façonnées à la forge en suivant les courbes et les volutes reportées depuis les dessins préparatoires.

Actuellement, les forgeron·nes-ferronnier·es ont tendance à se diversifier dans leurs missions, en effectuant également le métier de maréchal·e-ferrant·e (ferrage des sabots des chevaux), de taillandier·e (fabrication d'instruments utilisés

pour l'agriculture) ou encore de coutelier·e (fabrications, réparations ou ventes de couteaux et autres instruments tranchants tels que des ciseaux, canifs, rasoirs...).

Un·e forgeron·ne peut également travailler dans le bâtiment et/ou sur des chantiers de construction où il·elle exercera des fonctions proches de celles du charpentier métallique (qui assemble des structures en acier pour former les charpentes). L'artisan·e travaille la majorité du temps dans son atelier - ou un atelier partagé - bien qu'il·elle peut être appelé·e à travailler en extérieur pour monter et poser l'élément réalisé. Ses client·es sont des particuliers, des architectes/décorateurs, des antiquaires ou des collectivités locales s'il s'agit de conception ou restauration de monuments classés.

Le·la forgeron·ne-ferronnier·e peut être salarié·e dans une entreprise ou bien choisir de s'installer à son compte et ouvrir un atelier. S'il·elle est salarié·e, l'artisan·e peut bénéficier d'une évolution de carrière et devenir chef d'atelier. Les artisans ayant un fort sens artistique vont se tournerons quant à eux vers l'artisanat artistique du métal afin de réaliser des pièces uniques. Lorsqu'il·elle est à son compte, l'artisan·e doit également assurer l'aspect commercial : recherche de clients, devis, factures etc. Un sens commercial est donc important pour assurer un bon contact avec sa clientèle, et des notions de comptabilité/gestion sont également nécessaires.



Du projet à l'exécution

Pour chaque projet, le-la forgeron·ne-ferronnier·e doit élaborer des plans de fabrication. Il·elle trace ce que l'on appelle une « épure » de l'ouvrage (la représentation de l'objet, à l'échelle, sur plusieurs plans) et organise les différentes phases du travail. Ensuite l'artisan·e choisit le métal le plus approprié pour le projet, en fonction de ses spécificités (solidité, couleur, etc.).

Le-la forgeron·ne-ferronnier·e allume sa forge et attend que le métal atteigne la bonne température pour commencer à le façonner. Lors de la chauffe, le métal passera par plusieurs couleurs. Le fer, par exemple, sera rouge sombre à 800°, puis rouge cerise à 900°, et enfin un rouge cerise claire à



1000°. C'est à cette température que le fer est prêt à être battu. Pour des réalisations demandant des pliures, fentes ou poinçonnages, il faut monter la chauffe pour atteindre 1100 à 1200° et que le métal soit d'une couleur rouge-blanc.

Une fois que le métal a atteint la bonne température, l'artisan·e utilise son marteau pour le battre sur l'enclume (masse métallique sur laquelle il·elle travaille le métal) afin de lui donner la forme voulue. Il·elle s'aide de pinces ou tenailles pour manipuler le métal et utilise des formes et des presses afin de le déformer et le façonner.

Comment devenir forgeron·ne-ferronnier·e ?

> Quelles sont les qualités attendues ?

Ce métier demande des prédispositions pour le dessin ainsi qu'une bonne forme physique. Le-la forgeron·ne est exposé·e à des températures élevées. Il·elle doit être capable de bien supporter la chaleur et les nuisances sonores.

> Comment se former ?

1/ Après la 3ème :

- CAP Ferronnier d'art
- CAP Serrurier métallier

Ces formations professionnalisantes se préparent en 1, 2 ou 3 ans en fonction des profils et des spécialités.

2/ Niveau Bac :

- BMA (Brevet des Métiers d'Art) Ferronnier d'art
- Un Bac Pro technicien en chaudronnerie industrielle ou métallier.

3/Niveau 5 (Bac + 2)

- BM (Brevet de Maîtrise) Ferronnier
- BTS Forge

4/ Niveau Bac +3 :

Après une première formation, ou l'obtention du baccalauréat, il est possible de poursuivre en faisant un DN MADE (Diplôme Nationale des Métiers d'Art et du Design) mention matériaux. Cette formation en 3 ans permet d'obtenir un diplôme de niveau licence.

Dans le cas d'une reconversion professionnelle vers le métier de forgeron·ne - ferronnier·e, il est possible de se tourner vers des centres de formations. L'AFPA (Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes) propose des formations qualifiantes pour obtenir un CAP Ferronnier en 7 mois.

Il existe également une certification professionnelle RNCP Forgeron - coutelier à la forge dispensée à Pierrelatte (Drôme), pendant douze semaines.

À retenir

- Le-la forgeron·ne doit être capable de supporter un environnement bruyant et des températures élevées.
- Ce métier demande de grandes capacités manuelles afin de ne pas se mettre en danger ni son entourage lors du travail de métaux brûlants.



En parallèle

- Voir la fiche métier n°14 « Orfèvre ».
- Voir la fiche matériau « Métaux ».



Pour aller plus loin

- Lire *Cloches* d'Arnaud Robinault-Jaulin dans la collection Patrimoine Vivant (REMPART).
- Participer à un stage « forge » avec REMPART.